

SESSION 2021

**CONCOURS SPÉCIAL
DE CONSERVATEURS DES BIBLIOTHÈQUES**

NOTE DE SYNTHÈSE

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
FCD	R0000	101	0468

Note de synthèse établie à partir d'un dossier
Comportant des documents en langue française

Sujet : La disparition des langues

COMPOSITION DU DOSSIER (certains textes sont des extraits) :

N° 1 : SIMONNET, Dominique. Une langue disparaît tous les quinze jours. *L'Express* [en ligne]. Publié le 02/11/2000. Disponible sur : https://www.lexpress.fr/informations/une-langue-disparait-tous-les-quinze-jours_640290.html (consulté le 02/12/2020). [3 pages]

N°2 : HAMMOND, Alex. Les langues les plus parlées à travers la planète. Publié le 15/01/2019. <https://blog.esl.fr/blog/apprendre-les-langues/les-langues-les-plus-parlees-a-travers-la-planete/> (consulté le 02/12/2020). [4 pages]

N°3 : Les francophones dans le monde. **In** : *La langue française dans le monde*. Paris : Gallimard, Organisation mondiale de la Francophonie, 2019. [extraits, 4 pages]

N°4 : Français : usages médiatiques et numériques. **In** : *La langue française dans le monde*. Paris : Gallimard, Organisation mondiale de la Francophonie, 2019. [extrait, 5 pages]

N°5 : PHILIPPE, Karine. La disparition des langues. **In** : *Les clés du langage*. Paris : Éditions Sciences Humaines, 2015. [4 pages]

N°6 : JOURNET, Nicolas. Faut-il tout faire pour sauver les langues ? **In** : *Les clés du langage*. Paris : Éditions Sciences Humaines, 2015. [2 pages]

N°7 : HUMBOLDT, Wilhelm von. Introduction à l'œuvre sur le Kavi et autres essais. Paris : Éditions du Seuil, 1974. [extrait, 1,5 page]

N°8 : GIBLIN, Béatrice. Les ressorts du nationalisme régional. **In** : *Les conflits dans le monde : Approche géopolitique*. Paris : Armand Colin, 2016. [extrait, 3 pages]

N°9 : ADAMI, Hervé. La domination de l'anglais est-elle inéluctable ? *Revue française de linguistique appliquée*, 2018, XXIII-2. [extrait, 5 pages]

«Une langue disparaît tous les quinze jours»

Par Simonnet Dominique, publié le 02/11/2000 L'Express

Une vieille dame de 94 ans est morte en 1987, à Pala, en Californie. Elle était la dernière à connaître le cupeño. Plus personne ne parle cette vieille langue nord-américaine. Fini, donc, le cupeño. Mais aussi le matipú, l'amapá, le sikiana... Terminés l'apiakà, le koiari, le yimas... Oubliés le yugh, le palaung, le bahnar... Les vieillards s'en vont, les langues aussi. La moitié des 5 000 langues actuelles auront disparu dans un siècle, emportées par la grande machine à communiquer. Et après? Que nous importe, finalement, qu'on ne parle plus le pataxó ou le nakrehé? Le linguiste Claude Hagège publie cette semaine un extraordinaire panorama de la planète des langues, plaidoyer passionné pour leur survie (Halte à la mort des langues, chez Odile Jacob). Les langues, explique-t-il, sont un peu comme les espèces animales: elles vivent, meurent, cèdent aux assauts des prédateurs.

Vous êtes un chercheur éminent, plutôt connu pour votre réserve et votre affabilité, et voilà que vous vous emportez et criez à la disparition des langues dans le monde. C'est si grave que ça?

Il existe aujourd'hui, dans le monde, environ 5 000 langues parlées. Une langue disparaît tous les quinze jours! Vingt-cinq chaque année. Faites le compte: dans un siècle, si rien n'est fait, nous aurons perdu la moitié de notre patrimoine linguistique, et sans doute davantage à cause de l'accélération due aux prodigieux moyens de communication. Ce phénomène affecte les langues indonésiennes, néo-guinéennes et africaines (plus de la moitié des 860 langues de Papouasie-Nouvelle-Guinée sont en voie d'extinction, la moitié des 600 langues indonésiennes est moribonde), mais il concerne aussi les autres langues de la planète, menacées par l'anglo-américain. C'est un véritable cataclysme, qui se produit dans l'indifférence générale.

Je comprends que cela chagrine le linguiste que vous êtes. Mais en quoi est-ce si important pour nous?

Une langue qui disparaît, ce ne sont pas seulement des textes qui se perdent. C'est un pan entier de nos cultures qui tombe. Avec la langue meurt une manière de comprendre la nature, de percevoir le monde, de le mettre en mots. Avec elle disparaît une poésie, une façon de raisonner, un mode de créativité. C'est donc d'un appauvrissement de l'intelligence humaine qu'il est question. Prenez les langues dites "à classes", comme les langues africaines, qui désignent les objets en les rangeant par catégories: longs, ronds, comestibles, non comestibles, etc. Eh bien, nous perdons ces précieuses classifications que l'esprit humain avait conçues pour ordonner l'Univers, ainsi que la connaissance d'espèces vivantes.

Comment meurt une langue?

Elle est généralement la victime d'une autre langue dominante, propre à ceux qui possèdent le pouvoir et l'argent ou s'imposent par l'armée, les médias, l'école; cette autre langue dispose d'une hégémonie politique, économique, sociale, et, surtout, elle a du prestige. En Inde, en Afrique, nombre de langues qui ont pourtant résisté à la colonisation sont aujourd'hui menacées par les grandes langues indiennes ou africaines, comme le swahili, le peul (en Afrique centrale), le haoussa (au Niger et au Cameroun) ou le ouolof (au Sénégal), particulièrement dangereuses parce qu'elles ne sont pas suspectes d'être des langues de l'étranger et possèdent le prestige des grandes langues africaines.

Il y a donc des langues prédatrices, en somme, qui dévorent les autres.

Prédatrices, grâce à leur prestige. D'abord, il y a coexistence des deux langues, celle du foyer et celle de la rue. C'est un bilinguisme inégalitaire qui n'a rien à voir avec le bilinguisme des enfants de la bonne bourgeoisie française qui vont étudier aux Etats-Unis. Vient un moment où la langue tribale ne paie plus, ne valorise plus l'identité, et on l'abandonne... Actuellement, beaucoup de langues en sont au premier stade, encore vivantes, mais limitées au foyer. Parfois, la culture se défend: en ex-Union soviétique, une ou deux langues caucasiennes ont réussi à résister à la pression du russe et à se maintenir, dans une situation de bilinguisme, mais c'est rare... Dans certaines tribus africaines du Kenya, on perd sa langue en passant du statut de chasseur-cueilleur à celui d'éleveur sédentaire: quand un chasseur-cueilleur dahalo épouse une fille masai, population d'éleveurs, ses enfants, élevés dans la famille masai, parlent la langue masai. Une langue qui n'est plus parlée par les enfants est menacée. C'est ainsi que disparaît petit à petit la diversité linguistique.

Celle-ci n'existait sans doute pas aux débuts de l'humanité. Les anthropologues font l'hypothèse d'une langue mère dont toutes les langues seraient dérivées.

Rechercher une langue originelle est une tentation contre laquelle je m'insurge. Les langues sont tellement divergentes que, même en remontant à l'Homo sapiens de - 40 000 ans, on trouverait déjà une diversité linguistique. Les langues, au surplus, n'ont cessé d'évoluer. La Renaissance, par exemple, quand le latin a cessé d'être la seule langue écrite autorisée, fut une période de floraison: il devait y avoir quelque 10 000 langues, le double d'aujourd'hui. Mais elle a été immédiatement suivie par une phase de disparition massive, due, notamment, à la colonisation européenne de l'Amérique. Les missionnaires enseignaient aux Indiens que Dieu n'aimait pas les langues indiennes, car celles-ci étaient diaboliques... Et, en Australie, pendant tout le XIXe siècle, on arrachait les enfants aborigènes à leur famille, pour les mettre dans des pensionnats carcéraux, afin qu'ils n'utilisent plus que l'anglais. On a ainsi organisé sciemment l'extinction de centaines de langues.

Mais ce ne fut pas toujours un assassinat. Parfois, les peuples ont abandonné d'eux-mêmes leur vieille langue pour adopter celle qui leur permettait d'accéder à la modernité.

Exactement. Ce fut par exemple le cas des Gaulois. Après la guerre des Gaules, l'aristocratie gauloise rêvait de se romaniser au plus vite, et les druides sont apparus comme de vieux clochards, des sorciers fous dépouillés de leur prestige. Au bout de quelque temps, leur langue a disparu. Dans le vocabulaire français, il ne reste qu'une centaine de mots à l'origine gauloise avérée, comme "chêne", "braguettes" (mot gaulois romanisé qui voulait dire "petit pantalon"), des noms de lieu tel "Lyon" (contraction du gaulois "Lugdunum"). Le gaulois, mais aussi le thrace, l'illyrien, le dace, le celtibère ont ainsi été conduits à l'extinction totale par la romanisation. Aujourd'hui, la situation est presque comparable. Beaucoup de familles de la bourgeoisie, dans divers pays du monde, ont adopté l'anglais comme langue de prestige. L'anglais conduit les langues à l'extinction, comme le latin autrefois.

Vous parlez de "mort", de "disparition"... Comme si les langues étaient des espèces vivantes.

Cette métaphore, empruntée au vitalisme du XIXe siècle, a ses limites. Contrairement aux espèces vivantes, les langues peuvent ressusciter. Le grand Saussure, père fondateur de notre linguistique moderne, distinguait à juste titre entre la langue et la parole. La parole meurt, mais pas la langue, du moins si, par chance, il existe une littérature écrite. Pour l'acadien, le sumérien, le copte, le chinois confucéen, le hittite, les langues anciennes d'Asie Mineure, on dispose d'inscriptions sur stèles ou de tablettes d'argile qui ont permis de construire des grammaires et de conserver la trace de ces langues au-delà de l'extinction de la parole.

Il suffirait donc de les réveiller, comme la Belle au bois dormant.

Malheureusement, les langues qui disparaissent en ce moment sont pour la plupart celles de sociétés tribales de tradition orale. Par exemple, il existe des langues à tons, dans lesquelles la hauteur musicale, la mélodie, change le sens des mots. Voilà pourquoi nous, linguistes, allons sur le terrain interroger les derniers vieillards qui peuvent encore balbutier les restes d'une langue, alors que les autres sont passés à l'anglais, à l'espagnol ou au français. Ecrire une grammaire, un dictionnaire, c'est la seule manière de sauver une langue. Mais cela ne suffit pas: pour qu'elle se parle derechef, il faut aussi une vraie volonté, un vrai désir de la communauté.

Y a-t-il des exemples où ce désir s'est exercé?

Le plus spectaculaire, c'est, bien sûr, l'hébreu. Dans les années 1920-1925, il était mort depuis 2 520 ans. Depuis que Nabuchodonosor II avait exilé les juifs à Babylone, six cents ans avant la naissance de Jésus-Christ, même celui-ci, Yeochoua de Nazareth, parlait araméen, comme tous les juifs de son temps. En 1920, la diaspora parlait le judéo-allemand ou yiddish, le judéo-espagnol ou judesmo. L'hébreu avait perdu la parole, mais il imprégnait toujours la vie rituelle, puisqu'on s'en servait comme langue liturgique. Grâce, notamment, à Ben Yehuda, jeune juif russe, on est revenu à la langue des origines. Pourquoi? Parce que l'on disposait d'une littérature énorme, de la Bible, bien sûr. Mais aussi parce qu'une volonté gigantesque s'est manifestée, celle de la survie, qui faisait face à la longue série de tentatives de génocide, depuis Amalek jusqu'à Hitler. Si une société humaine veut vraiment ressusciter sa langue, elle le peut. Mais, hélas! la résurrection de l'arawak, de l'iroquois, de l'algonquin, toutes ces belles langues d'Amérique que les Blancs ont conduites à la mort, serait beaucoup plus difficile, car il existe peu de témoignages.

Paradoxalement, ce qui peut sauver les langues, c'est le réveil des nationalismes.

Oui. Neuf fois sur dix, le nationalisme politique se double d'un nationalisme linguistique. Après la Seconde Guerre mondiale, lors de la partition de l'Inde et de la création du Pakistan, les gens se sont battus de manière sanglante pour distinguer deux variantes de la même langue: l'ourdou, la variante musulmane, et le hindi, la variante brahmanique, qui sont aujourd'hui en passe de devenir deux langues distinctes. Regardez les Croates: ils ne rêvent que de construire un croate différent du serbe, en puisant dans les dialectes de Dubrovnik ou d'ailleurs. Je crois pourtant qu'il y a un "bon" nationalisme, une renaissance du sentiment identitaire, qui profite aux langues. Mais la condition principale pour sauver les langues, notamment pour les pays d'Europe face aux Etats-Unis, c'est la construction d'une puissance économique. L'anglo-américain est envahissant parce qu'il est la langue des pays les plus puissants. La vraie réponse à la question linguistique est économique.

Rendre le corse obligatoire dans les écoles de l'île n'est pas une réponse de ce type.

L'identité corse, vécue à travers la langue corse, est pour moi tout à fait respectable. En revanche, l'enseignement obligatoire du corse par une décision de la République me semble illusoire si cela ne correspond pas à une véritable promotion économique de l'île. Surtout dans un pays très jacobin comme la France. Souvenez-vous: en pleine Terreur, l'abbé Grégoire condamne à mort les langues régionales. Car, à ce moment-là, comme le dit Barrère, "le fanatisme parle basque, le fédéralisme et la superstition parlent breton". Et c'est bien en vendéen, et non en français, que les chouans combattent la République. La question des langues en France est une question grave. Disons qu'une mesure jacobine en faveur d'une langue régionale est pleine d'arrière-pensées...

Les langues les plus parlées à travers la planète

[Apprendre les langues](#) 15 janvier 2019

Quelle est la langue la plus parlée au monde ? La réponse dépend de ce que l'on choisit de mesurer. Certaines statistiques sont plus difficiles à établir que d'autres mais il faut toutes les prendre avec des pincettes. Par exemple, l'estimation statistique du nombre de personnes parlant une langue comme langue seconde est souvent présentée par des personnes, qui, pour des raisons politiques ou financières, ont tout intérêt à montrer que cette langue figure en plus ou moins bonne position dans la liste. Cela peut donc fausser les chiffres.

Même les organismes qui s'appliquent à présenter l'information de la façon la plus objective possible s'appuient sur des recensements et des sondages pour établir leurs statistiques. Le rapport de l'Eurobaromètre de l'UE, par exemple, s'appuie sur les résultats d'une enquête menée auprès de près de 30 000 citoyens européens auxquels on a posé la question : dans quelles langues, hormis votre langue maternelle, pouvez-vous tenir une conversation ? Or, il est bien connu que l'auto-évaluation est toujours assez subjective, chacun utilisant ses propres critères d'évaluation...

Après ces quelques mises en garde, voici quelques statistiques :

Les langues les plus parlées par nombre de locuteurs natifs:

1. Chinois Mandarin (908,7 millions)
2. Espagnol (442,3 millions)
3. Anglais (378,2 millions)
4. Hindi-Ourdou (329,1 millions)
5. Arabe (290 millions)
6. Bengali (242,6 millions)
7. Portugais (222,7 millions)
8. Russe (153,9 millions)
9. Japonais (128,2 millions)
10. Punjabi occidental (119 millions)

mis à jour en novembre 2018

Ces chiffres, qui correspondent au nombre de locuteurs natifs pour chaque langue, sont tirés de la base de données d'[Ethnologue](#), une encyclopédie très respectée qui recense les langues vivantes à travers le monde. Au moment de la dernière mise à jour, il y avait 7 097 langues vivantes dans le monde, mais il y a des chances pour que ce chiffre ait diminué depuis car certaines langues se sont éteintes.

Lorsque l'on regarde les chiffres, il faut garder à l'esprit que les données exactes sont difficiles à mesurer. Par exemple, lorsque le gouvernement américain organise un recensement et pose des questions sur les langues, il considère que les résultats sont exacts à environ 90 %. Dans un pays de (environ) 328 millions d'habitants, cela fait une marge d'erreur de (environ) 32 millions de personnes. Lorsqu'il s'agit de fournir des chiffres pour Inde, qui abrite trois des langues figurant dans la liste et plus d'un milliard d'habitants, le défi est encore plus gros.

Les langues les plus parlées au monde par nombre total de locuteurs

Ethnologue propose la liste suivante, qui combine le nombre de locuteurs natifs et de locuteurs non natifs :

1. Anglais (1,121 milliard)
2. Chinois mandarin (1,107 milliard)
3. Hindi/Ourdou (697,4 millions)
4. Espagnol (512,9 millions)
5. Arabe (422 millions)
6. Français (284,9 millions)
7. Malais (281 millions)
8. Russe (264,3 millions)
9. Bengali (261,8 millions)
10. Portugais (236,5 millions)

Estimer le nombre de locuteurs de langue seconde est extrêmement difficile et même les meilleures estimations impliquent un certain nombre d'hypothèses. Le British Council suggère qu'environ 1,5 milliard de personnes au total parlent anglais – c'est un chiffre que vous entendrez souvent –, un chiffre bien plus important que les estimations utilisées par Ethnologue.

Les langues les plus parlées par nombre de pays/états dépendants où la langue est la langue nationale officielle

Comparé au nombre total de locuteurs natifs, ce chiffre est relativement facile à mesurer. Parmi les langues listées, l'arabe est la langue pour laquelle les chiffres sont les plus difficiles à calculer car les langues orales que l'on regroupe sous le qualificatif « arabe » ne sont pas mutuellement intelligibles. Cependant, l'arabe classique est utilisé comme langue écrite dans les différents pays où les dialectes arabes sont parlés.

1. Anglais (59)
2. Français (29)
3. Arabe (26)
4. Espagnol (21)
5. Portugais (9)

Cette liste montre l'influence qu'a eu le passé colonial des pays européens sur la carte linguistique du monde. Les langues ayant un grand nombre de locuteurs natifs comme le japonais et le mandarin ne se sont pas répandues hors d'Asie, contrairement aux langues européennes, que les colons ont exportées aux quatre coins de la planète.

Ce qui pose problème, lorsqu'on établit une liste comme celle-ci, c'est que certains pays, notamment les Etats-Unis, n'ont pas de langue officielle (malgré plusieurs tentatives pour en introduire une). Dans ces cas-là, les langues nationales de facto ont été prises en compte, ce qui, bien entendu, soulève des questions. Dans d'autres pays, mesurer ce qui peut être considéré comme une langue nationale de facto peut être un véritable défi.

Les langues du web

Il peut être intéressant d'observer l'évolution des langues internationales à travers leur utilisation sur internet. Internetworldstats.com a collecté des informations provenant de sources différentes afin d'établir une liste des langues les plus utilisées sur internet selon le nombre d'utilisateurs.

1. Anglais (25,4 %)
2. Chinois (19,3 %)
3. Espagnol (8,1 %)
4. Arabe (5,3 %)
5. Portugais (4,1 %)
6. Indonésien/Malais (4,1 %)
7. Français (3,2 %)
8. Japonais (2,9 %)
9. Russe (2,6 %)
10. Allemand (2,2 %)

Le classement s'appuie sur la pénétration d'internet par pays et semble attribuer une bonne couche de « valeur ajoutée » au grand nombre de personnes dont l'anglais n'est pas la langue maternelle mais qui l'utilisent pour faire des recherches sur le web.

Mais même là, on ne se rend pas bien compte du rôle central de l'anglais sur le web. Google effectue un suivi du pourcentage de liens entrants et sortants sur des sites de langues différentes. Sans surprise, il y a beaucoup plus de liens en provenance de sites non anglophones qui pointent vers des sites anglophones que le contraire.

Pour mesurer l'importance des langues sur le web de façon plus formelle, on pourrait aussi regarder le nombre d'articles publiés dans chaque langue sur Wikipédia :

1. Anglais (46 238 749)
2. Vietnamien (13 967 480)
3. Français (9 821 714)
4. Cebuano (8 965 038)
5. Suédois (7 699 545)
6. Espagnol (6 500 443)
7. Allemand (6 260 023)
8. Italien (5 973 647)
9. Russe (5 720 760)
10. Chinois (5 564 787)

mis à jour en novembre 2018

Langues de publication

Chaque année, l'UNESCO mesure le nombre de livres publiés dans chaque pays. Voici les chiffres les plus récents :

1. Chine (440 000 livres)
2. États-Unis (304 912 livres)
3. Royaume-Uni (184 000 livres)
4. Japon (139 078 livres)
5. Russie (101 981 livres)
6. Allemagne (93 600 livres)
7. Inde (90 000 livres)
8. France (77 986 livres)
9. Iran (72 871 livres)
10. Italie (61 966 livres)

Si l'on combine le nombre de livres publiés aux États-Unis, au Royaume-Uni et les près de 25 % de livres publiés en anglais en Inde, l'anglais reste la première langue de publication dans le monde.

Enfin, quelle est la langue la plus parlée au monde ?

Ces listes donnent un aperçu intéressant des langues les plus parlées et écrites à travers la planète. Trois des dix langues maternelles les plus parlées au monde sont à peine utilisées pour la publication, le web et la communication internationale, domaines dans lesquels l'anglais est prédominant. Ces trois langues sont indiennes et leurs locuteurs instruits sont censés pouvoir parler anglais couramment comme langue seconde.

L'anglais reste la langue internationale la plus importante selon tous les critères, sauf si l'on considère le nombre total de locuteurs – mais le calcul de cette statistique est difficile en soi. Un rapport publié par le British Council estime qu'environ 2 milliards de personnes apprendront l'anglais au cours de la prochaine décennie. Mais même là, plus des deux tiers de la planète ne parleront pas anglais...

Alex Hammond

<https://blog.esl.fr/blog/apprendre-les-langues/les-langues-les-plus-parlees-a-travers-la-planete/>

■ Caractéristiques démographiques de la francophonie

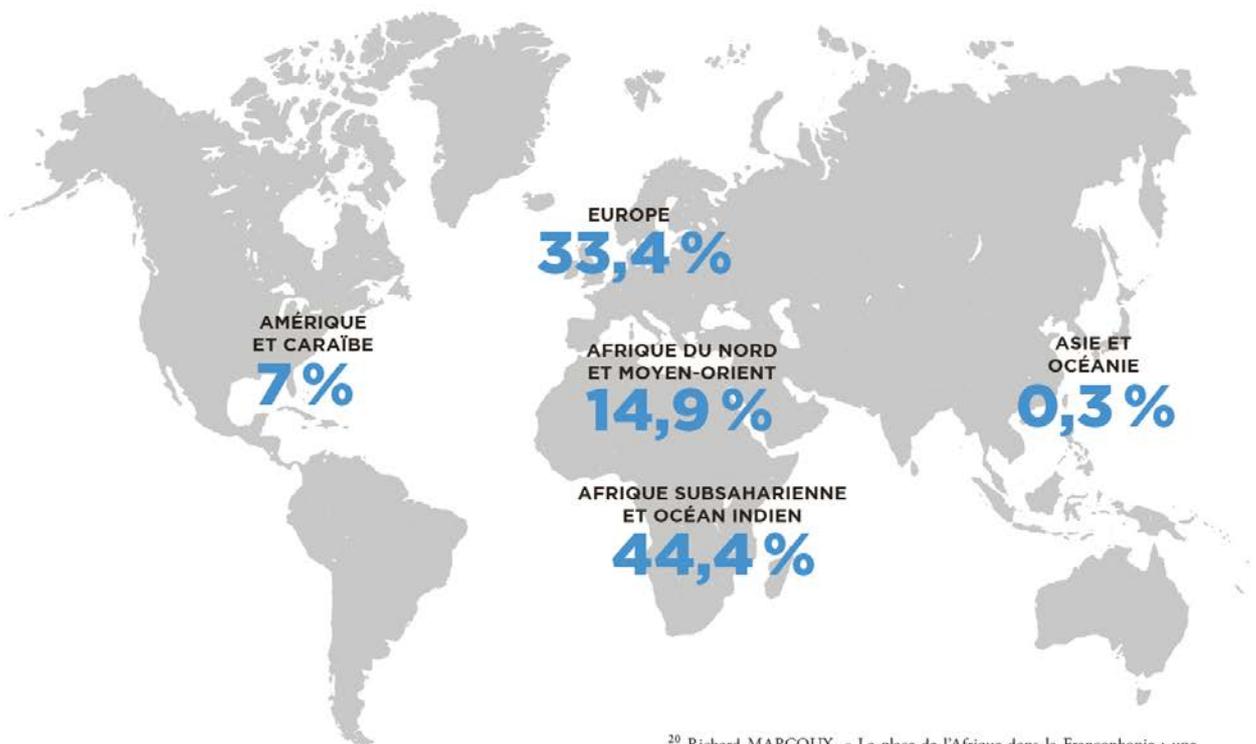
Les efforts de catégorisation des locuteurs de français¹⁸ ont permis d'isoler ceux qui ont recours au français de façon quotidienne. Sur les 300 millions de francophones estimés en 2018, 235 millions ressortent de la catégorie « Naître et vivre aussi en français », dont près de 60 % résident sur le continent africain. Le français s'y trouve, selon les cas, langue de l'école, langue officielle, langue de communication sociale, langue des médias, de culture, et dans certains milieux plutôt urbains et ayant un haut niveau d'éducation, langue du foyer¹⁹.

La progression du nombre de francophones dans les pays d'Afrique, supérieure à 15 % au Maghreb et au Liban (sauf en Tunisie) et à 12 % en moyenne

en Afrique subsaharienne entre 2014 et 2018, est essentiellement due à la place que cette langue occupe dans les systèmes scolaires de la quinzaine de pays qui ont fait de cette langue le vecteur principal, voire unique, d'enseignement.

Les prévisions optimistes qui prédisent une progression significative du nombre de francophones à l'horizon 2070²⁰ reposent sur ce lien entre démographie africaine²¹ et scolarisation de bonne qualité. En effet, dans les pays ou régions où le français est la langue première (« maternelle »), il n'y aura pas de croissance du poids démographique des locuteurs de français. En raison, d'une part, d'un faible accroissement général de la population et, d'autre part, d'une relative stabilité (voire d'une légère diminution relative) du pourcentage de francophones dans

Les locuteurs quotidiens du français, la part croissante de l'Afrique



¹⁸ Alexandre WOLFF, « Qu'est-ce qu'un francophone ? » in B. MAURER, *Mesurer la francophonie et identifier les francophones : inventaire critique des sources et des méthodes*, Paris, 2015, Éditions des archives contemporaines, consultable sur <http://observatoire.francophonie.org/wp-content/uploads/2016/06/Mesurer-la-francophonie.pdf>

¹⁹ Voir p. 41 et suivantes.

²⁰ Richard MARCOUX, « La place de l'Afrique dans la Francophonie : une question de nombres ? », in *Questions Internationales*, n° 90, La documentation française, 2018, p. 113-117.

²¹ L'Afrique, forte de son taux de croissance démographique élevé devrait être responsable de plus de la moitié de la croissance de la population mondiale au cours des 35 prochaines années. La population de ce continent pourrait ainsi plus que doubler d'ici 2050, passant de 1,1 milliard aujourd'hui à 2,4 milliards en 2050, pour atteindre 4,2 milliards d'ici 2100.

« Selon l'ODSEF, en 2050, plus de 70 % des francophones seront africains et l'Afrique comptera plus de 90 % des jeunes francophones de 15-29 ans. »

des paysages linguistiques évoluant peu, au gré de la natalité des différentes communautés linguistiques, des transferts linguistiques (limités) dans les pays multilingues (Canada, Suisse, Belgique) et des acquisitions linguistiques des migrants.

À titre d'illustration, on peut observer que les pays membres de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo) verront leur population doubler d'ici 2050 alors que celle de la France et du Canada ne connaîtront qu'une légère croissance²². Sur le plan de la francophonie, les écarts sont beaucoup plus spectaculaires.

Ainsi, la population de l'ensemble de trois pays africains (Bénin, Mali, Niger) a été multipliée par 5 en 40 ans (1960-2000) passant de 7,4 millions à 38,4 millions, tandis que leur population francophone (sachant lire et écrire en français) est passée, au cours de la même période, de 136 000 à plus de 6 millions (multipliée par 45). Durant la même période (1961-2006), la population canadienne est passée de 18 à 33 millions (multipliée par 1,9) et sa population francophone est passée de 5,7 à 9,6 millions (multipliée par 1,7).

En résumé, la part importante de jeunes de 0-14 ans dans la population d'Afrique subsaharienne et un meilleur accès à l'éducation devraient donc entraîner une augmentation du nombre de francophones. D'autant que les taux de croissance de la population urbaine demeurent plus élevés que les taux de croissance de la population totale dans chacun de ces pays, même si c'est à un rythme plus lent que dans les années 1970 et 1980²³. Or, les habitants des

villes sont généralement plus exposés au français et ont plus de facilité à fréquenter l'école.

Selon l'ODSEF, en 2050, plus de 70 % des francophones seront africains et l'Afrique comptera plus de 90 % des jeunes francophones de 15-29 ans. L'Europe tombera sous la barre des 20 %.

■ Profil des francophones

Globalement, les profils de francophones selon les variables retenues n'ont pas beaucoup évolué entre 2011 et 2015²⁴. Dans chacun des pays il y a toujours plus de francophones chez les hommes que chez les femmes, malgré une hausse de leur proportion partout, sauf à Dakar et dans les villes tunisiennes et marocaines. Ceci reflète la moindre scolarisation des filles, en moyenne, sur ce continent.

En ce qui concerne le profil des francophones selon l'âge, on assiste à un rétrécissement plus important du poids des plus jeunes (15-24 ans) à Abidjan, Bamako, Libreville et dans les villes marocaines et tunisiennes, ce qui peut nous alerter sur les performances des systèmes éducatifs.

Il faut rappeler, qu'en 2015, l'ensemble des États et gouvernements membres et observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) comptait plus d'un milliard d'habitants. Les jeunes de moins de 35 ans représentent 60 % de cette population, soit un peu plus de 620 millions de personnes. Si l'on considère uniquement les États et gouvernements membres de l'OIF ayant le français comme langue officielle, sept personnes sur dix avaient moins de 35 ans en 2015²⁵.

²² Richard MARCOUX, « Qui dit francophonie, dit Afrique, dit éducation », in *Tendances démographiques et francophonie*, 2015, France Forum, n°58, p.93-96.

²³ Banque mondiale (Databank) consultable sur <http://databank.banquemondiale.org/date/source>

²⁴ Marie-Ève HARTON et Richard MARCOUX, 2017, *Maîtrise du français dans une trentaine de villes africaines*, Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval, coll. « Rapport de recherche de l'ODSEF », 38 p.

²⁵ « Portrait des jeunes de l'espace francophone », 2014, ODSEF/OIF.

Les jeunes de 15 à 34 ans ont un poids déterminant au sein de la population francophone des différents pays membres de l'OIF²⁶.

Ils représentent 50 % à 60 % de l'ensemble de la population francophone au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, dans les deux Congo, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Mali, au Niger et au Togo. Au Tchad et en Centrafrique, les jeunes de 15 à 34 ans représentent même les deux tiers des populations francophones de ces pays. Au Rwanda et au Burundi, où seulement 17,4 % et 11,1 % des jeunes de 15 à 34 ans sont définis comme francophones, ces derniers constituent néanmoins près des trois quarts des francophones. Dans les pays membres d'Afrique centrale, les francophones représentent plus des trois quarts de la population chez les jeunes : c'est le cas en République démocratique du Congo (RDC), au Gabon et au Congo.

La même situation prévaut dans les pays membres et observateurs d'Europe centrale et orientale. Par exemple, en Bulgarie, à peine 3 % des jeunes de 15 à 34 ans sont francophones, mais ils représentent plus du quart de la population francophone de ce pays. En Roumanie, seulement un dixième des jeunes sont considérés comme francophones, mais ils représentent plus du tiers de la population francophone de ce pays.

Évolution du profil des francophones selon le niveau de vie

On constate que les niveaux de vie des francophones sont très différents, malgré un rétrécissement du poids des moins aisés²⁷. Il s'avère que la situation socio-économique des populations, non sans rapport avec leur accès à l'école, influe sur la connaissance du français, favorisant *a priori* les catégories les plus aisées.

Évolution du profil des francophones selon l'activité

En Afrique subsaharienne, où la plus grosse part des francophones se trouve parmi les commerçants, vendeurs et artisans, la catégorie qui progresse le plus

entre 2011 et 2015 concerne les cadres et les employés, sauf à Ouagadougou. Au Maghreb, où cette dernière catégorie domine, même si elle a tendance à régresser (sauf dans les villes marocaines), ce sont les personnels de service qui grossissent le rang des francophones.

En résumé, et pour ce qui concerne le francophone résidant sur le continent africain, son profil majoritaire ferait plutôt de lui un homme jeune (-40 ans), situé dans une catégorie de revenus légèrement plus élevée en Afrique subsaharienne qu'au Maghreb, exerçant une activité de commerçant ou d'artisan dans le premier cas et d'employé ou de cadre dans le second, et ayant au moins achevé le cycle primaire.

-40 ans

**commerçant/
employé**

**revenu
moyen +**



« FRANCOPHONE TYPE »

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Les ménages sont répartis par niveau de vie croissant en cinq quintiles, représentant chacun 20 % de l'ensemble.

LE PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE DE L'USAGE QUOTIDIEN DU FRANÇAIS

PAYS OU RÉGION	% DE FRANCO-PHONES (SUR LA POPULATION TOTALE)	PAYS OU RÉGION	% DE FRANCO-PHONES (SUR LA POPULATION TOTALE)
« Naître en français » :		Partage le statut de langue officielle avec une ou plusieurs autres langues, « vivre aussi en français » :	
■ Canada-Québec	93 %	■ Burundi	8 %
■ Fédération Wallonie-Bruxelles	98 %	■ Belgique	75 %
■ France	97 %	■ Cameroun	41 %
■ Monaco	97 %	■ Canada	29 %
■ Suisse romande	81 % (2005)	■ Canada-Nouveau-Brunswick	42 %
Autre « Naître en français » (% significatif) :		■ Canada-Ontario	11 %
■ Andorre	70 %	■ Centrafrique	28 %
■ Liban	38 %	■ Comores	26 %
■ Maurice	73 %	■ Djibouti	50 %
Seule langue officielle « vivre aussi en français » :		■ Guinée équatoriale	29 %
■ Bénin	33 %	■ Haïti	42 %
■ Burkina Faso	24 %	■ Luxembourg	92 %
■ Congo	59 %	■ Madagascar	20 %
■ Côte d'Ivoire	33 %	■ Rwanda	6 %
■ France-Outre-Mer	84 %	■ Seychelles	53 %
■ Gabon	66 %	■ Suisse	67 %
■ Guinée	25 %	■ Tchad	13 %
■ Mali	17 %	■ Vanuatu	31 %
■ Niger	13 %		
■ République démocratique du Congo	51 %		
■ Sénégal	26 %		
■ Togo	40 %		
Maghreb, « vivre aussi en français » :			
■ Algérie	33 %		
■ Maroc	35 %		
■ Mauritanie	13 %		
■ Tunisie	52 %		

FRANÇAIS : usages médiatiques et numériques

Parmi les indicateurs clés susceptibles de mesurer la vitalité d'une langue, sa présence dans l'univers médiatique et numérique est, sans conteste, un élément décisif, mais dont la mesure est compliquée à réaliser. En effet, et pour des raisons différentes, il est difficile d'estimer de manière précise, aussi bien le niveau de consommation audiovisuelle des individus par langue d'une part, que le poids respectif des différentes langues du monde dans l'Internet et tous les usages qui en découlent (navigation, messageries, logiciels, applications, réseaux sociaux...), d'autre part. Dans le premier cas, la concurrence féroce qui sévit entre différents opérateurs publics et privés, les conduit souvent à organiser soigneusement leur communication concernant leur part de marché et le profil de leurs auditeurs, téléspectateurs ou internautes. Concernant Internet, le défi est encore plus grand puisqu'à l'immensité du champ à observer (aucun moteur de recherche n'est assez puissant ni assez « intelligent » pour examiner tout l'Internet) s'ajoute la difficulté à repérer précisément les langues auxquelles ont recours des internautes dont les usages linguistiques ne peuvent être déduits systématiquement de leur adresse de connexion ou des outils utilisés.

Ce chapitre abordera néanmoins ces deux sujets – médias et Internet – grâce aux informations collectées auprès des médias (qu'ils en soient remerciés) qui utilisent, à des degrés très divers, la langue française dans leur diffusion et au moyen de deux études inédites commanditées par l'OIF à deux experts pionniers dans les tentatives de mesure du poids des langues sur Internet, en association avec MAAAYA, réseau mondial pour la diversité linguistique.

« La présence d'une langue dans l'univers médiatique et numérique est, sans conteste, un élément décisif. »

Conformément aux enjeux identifiés dans le présent ouvrage, notamment dans ses analyses consacrées à l'avenir de la langue française²⁴⁵, il apparaît nécessaire de considérer en priorité le continent africain, singulièrement dans sa partie francophone, et de livrer en préambule, les derniers résultats des enquêtes permettant d'appréhender les pratiques médiatiques et numériques de ses populations.

À cet égard, l'étude média de Kantar TNS, qui cherche à connaître le paysage médiatique de l'Afrique (au niveau local, national et régional) pour en comprendre la consommation et les comportements adoptés, en général et par média, est une source unique.

Africascope²⁴⁶ couvre un périmètre de 8 pays d'Afrique subsaharienne : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, République démocratique du Congo, Sénégal, République du Congo. L'ensemble représente 18,3 millions d'individus âgés de 15 ans et plus. Les résultats²⁴⁷ présentés ci-après couvrent la période de janvier à décembre 2017.

²⁴⁵ Voir « Usage quotidien du français : quel avenir à l'horizon 2050 ? », p. 31.

²⁴⁶ Étude de Kantar TNS consultable sur <https://www.tns-sofres.com/communiqués-de-presse/derniers-résultats-dafricascope-2017-letude-media-de-referance-en-afrique-sub-saharienne-de-kantar-tns-janvier-decembre-2017>

²⁴⁷ Les interviews sont réalisées en partenariat avec TNS RMS en face à face sur tablette auprès d'un échantillon global de 18 000 personnes, représentatif de la population de la zone d'enquête interrogée.



QUELLES PRATIQUES POUR QUELS MÉDIAS²⁴⁸

■ Télévision

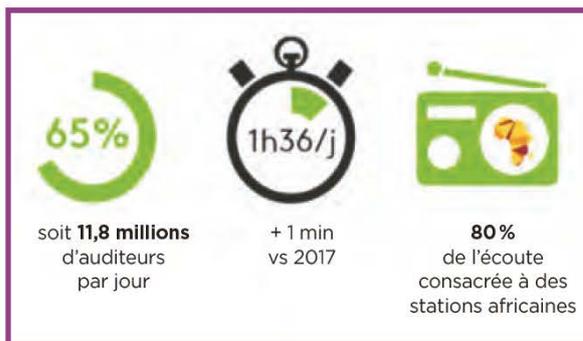
La télévision regroupe 16,6 millions de téléspectateurs au quotidien, pour une durée d'écoute individuelle moyenne de 4h03 par jour. Les chaînes TV internationales et panafricaines, les plus regardées sur la zone, sont principalement celles de divertissement ou d'information : Novelas TV, Trace Africa, TV5MONDE, Canal+ Sport, France 24 et Nollywood TV.



²⁴⁸ Les 3 graphiques proviennent de <https://www.tns-sofres.com/communiques-de-presse/derniers-resultats-dafricascope-2017-letude-media-de-referance-en-afrique-sub-saharienne-de-kantar-tns-janvier-decembre-2017>

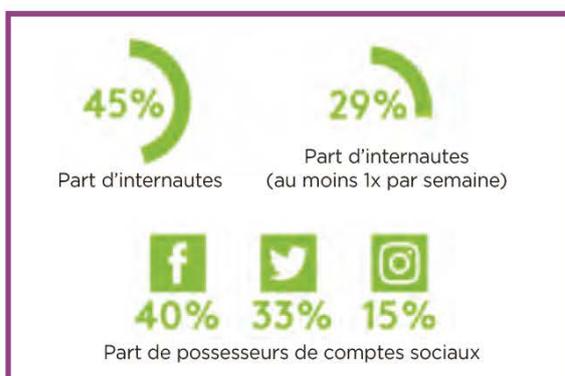
■ Radio

L'écoute de la radio, elle, décroît lentement : 11,8 millions d'auditeurs (contre 11,6 millions en 2016), pour une durée moyenne quotidienne d'1h36 par individu. Dans 2 pays, au Mali et au Burkina Faso, la radio reste cependant le premier média d'information. RFI concentre à elle seule l'essentiel des parts d'audience et se place dans le top 3 des audiences dans 6 des 8 pays mesurés.



■ Internet

Plus d'un Africain sur quatre se connecte régulièrement à Internet. Sur le périmètre de l'étude Africascope, on dénombre 44 % d'internautes dont 29 % se connectent au moins une fois par semaine. Leur profil est majoritairement masculin, avec un âge moyen de 29 ans et une surreprésentation des 15-24 ans. Par ailleurs, autre élément clé, l'usage d'Internet est très corrélé au niveau de vie : plus on appartient à une classe sociale favorisée plus on est utilisateur du média Internet. Les populations privilégient aujourd'hui les activités numériques « fonctionnelles » : consultation des réseaux sociaux (68 %), communication *via* l'utilisation de messageries instantanées (63 %), même si les loisirs ne sont pas en reste.



LA PRÉSENCE DE LA LANGUE FRANÇAISE dans le cyberspace²⁴⁹

Cette étude sur la présence de la langue française dans le cyberspace a été commanditée par l'OIF et fait suite à deux études similaires réalisées en 2012 et 2013. Les principes méthodologiques sont les mêmes mais ils ont été améliorés et appliqués à un nombre plus diversement équilibré de sources de données et à une échelle plus importante. Ces progrès permettent d'obtenir une vision plus large des « classements du français », car ils contribuent à l'élaboration d'un traitement statistique des données collectées et à la création d'indicateurs.

Nous présentons ici une synthèse de deux études²⁵⁰ conduites en parallèle, avec une exploitation méthodologique différente d'un échantillon commun de sources numériques (comme, par exemple, la fréquence d'usage de certaines applications comme Google ou Deezer ou les visites recensées sur certains sites ou réseaux sociaux, comme Wikipédia ou Facebook). L'étude de Daniel Prado s'attache à fournir une série de classements comparatifs du français avec les autres langues. L'autre étude, de Daniel Pimienta, s'attache à produire des indicateurs quantifiés de la présence dans l'Internet des 140 langues affichant plus de 5 millions de locuteurs, à partir d'un traitement statistique des données exploitées.

Chaque étude produit des résultats qui convergent dans l'indication d'un solide classement du français comme quatrième langue de l'Internet, derrière l'anglais, le chinois et l'espagnol. En revanche, l'ordre des langues suivantes varie légèrement selon les deux

« Les résultats montrent une grande vitalité de la langue française dans l'Internet, qui y apparaît comme une des langues phares. »

méthodologies (le graphique ci-dessous reflétant les résultats de la première et le tableau à la page 341 reflétant les résultats de la seconde). Tout permet de croire que la langue française conservera cette place grâce à la croissance démographique africaine francophone et à la réduction de la fracture numérique sur ce continent.

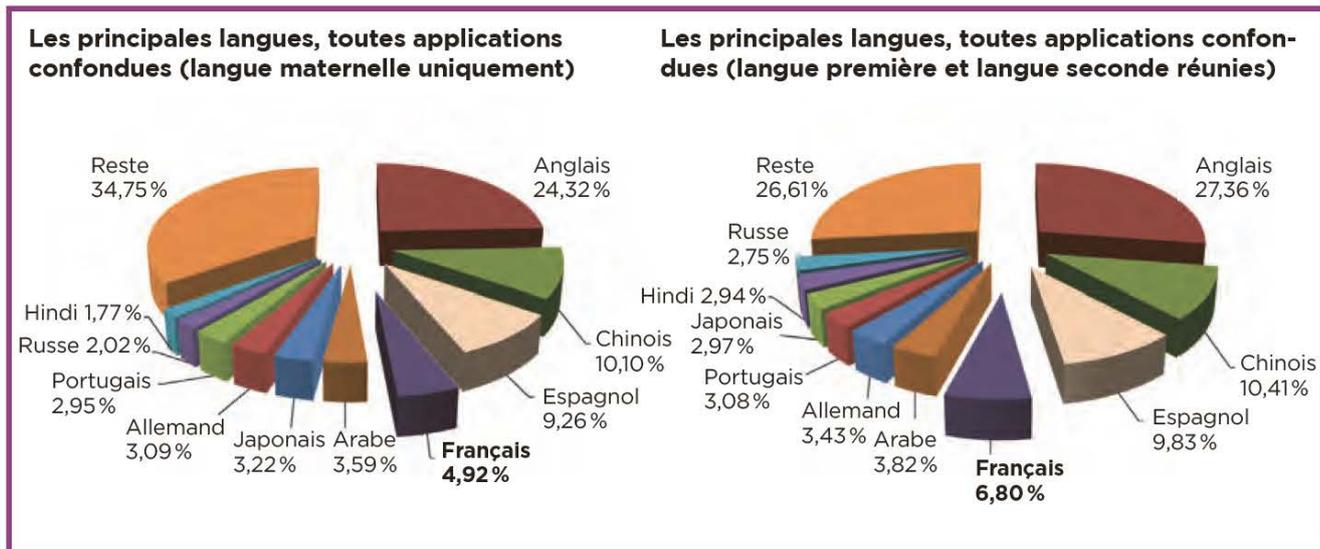
Les résultats fournis par les deux études montrent une grande vitalité de la langue française dans l'Internet, qui y apparaît comme une des langues phares, avec des atouts dans les contenus plutôt professionnels, en particulier à caractère scientifique et en « sources ouvertes ». Il faut aussi noter une bonne présence du français dans la galaxie Wikipédia.

UNE SÉLECTION DE RÉSULTATS

Les graphiques ci-dessous reprennent les sommes de l'ensemble des mesures prises, converties en pourcentages globaux, toutes applications confondues. Le premier prend en compte exclusivement le nombre de locuteurs de langue maternelle (L1), le deuxième concerne aussi les locuteurs de langue seconde (L1 + L2).

²⁴⁹ Synthèse réalisée par Daniel Pimienta et Daniel Prado pour le compte de MAAYA et de l'OIF en septembre 2017, mise à jour avril 2018.

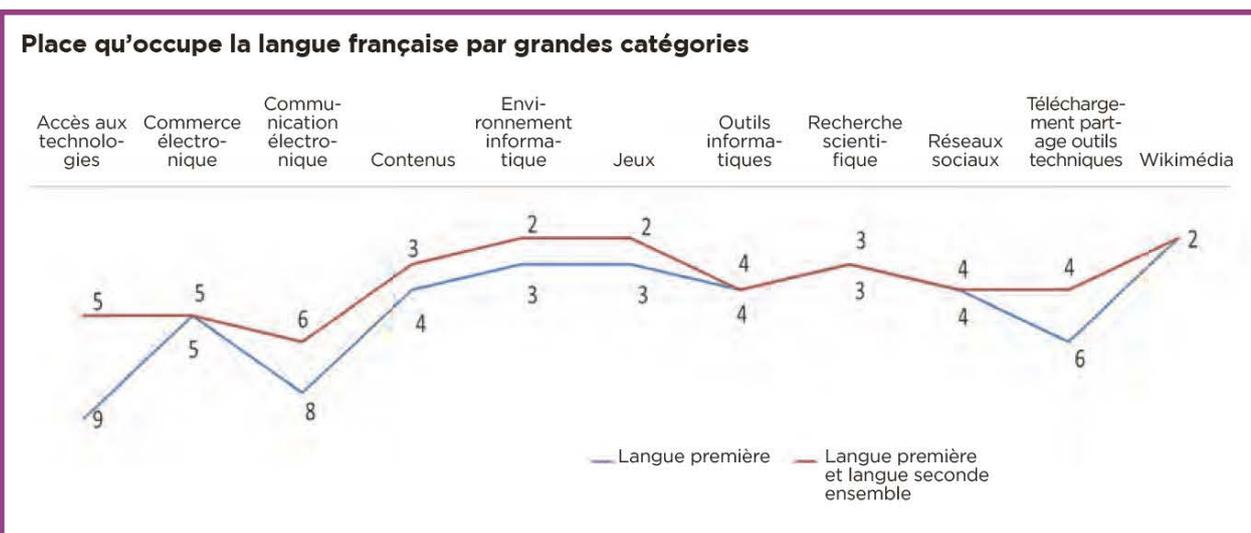
²⁵⁰ Voir les études complètes sur <http://observatoire.francophonie.org/2018/Place-francais-sur-Internet-D-Pimienta.pdf> ; <http://observatoire.francophonie.org/2018/Place-francais-sur-Internet-D-Prado.pdf> ; <http://observatoire.francophonie.org/2018/Place-francais-sur-Internet-D-Prado-Annexe.pdf>



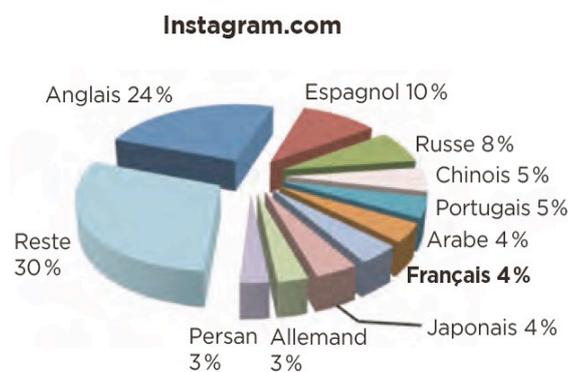
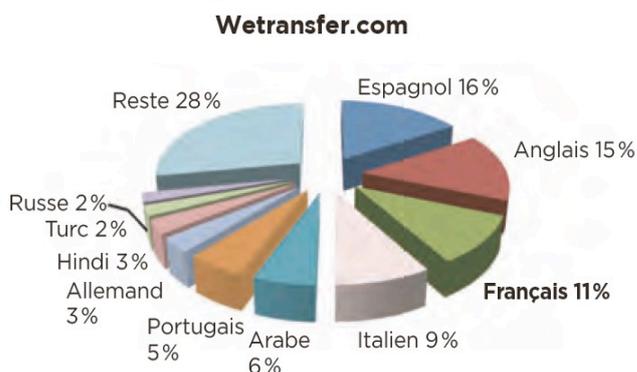
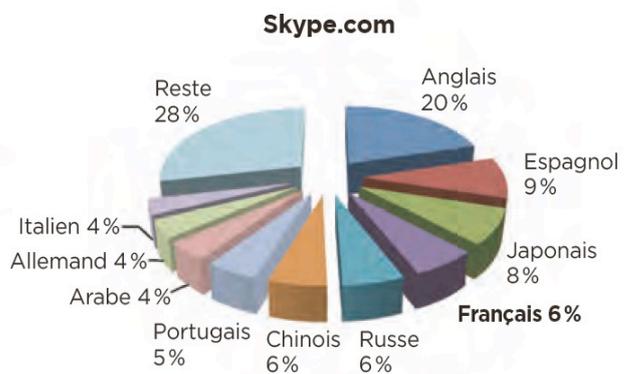
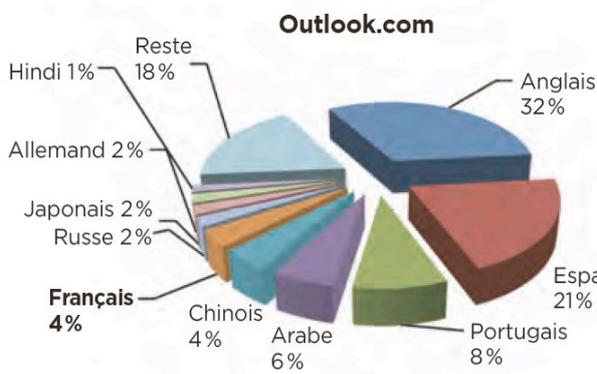
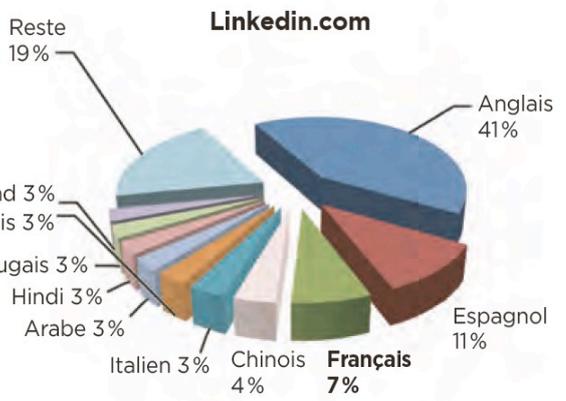
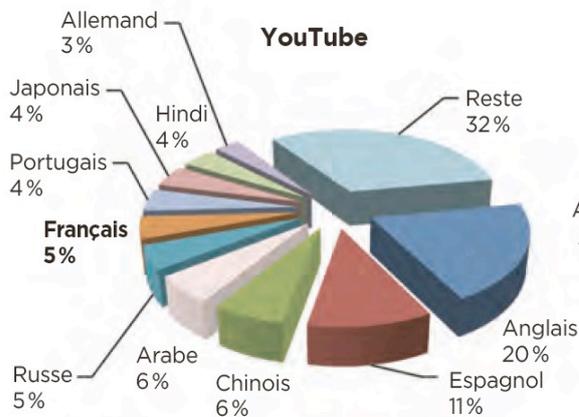
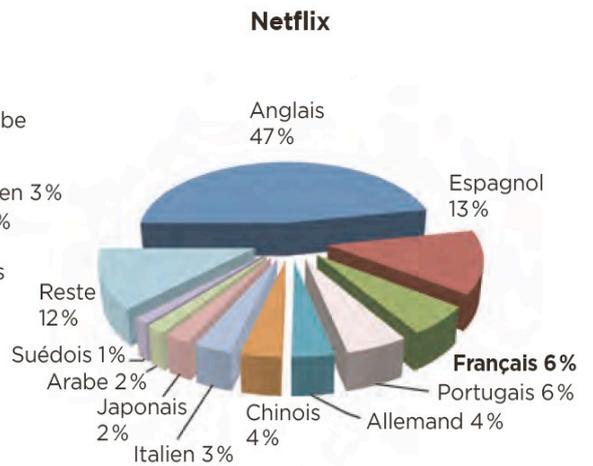
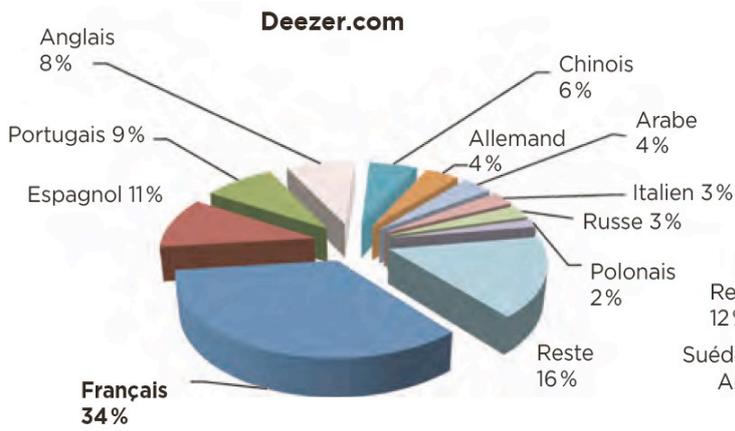
■ Classement du français

Le tableau ci-dessous illustre la place qu’occupe la langue française par grandes catégories. Ainsi, par exemple, elle occupe la 9^e place en comptabilisant les indicateurs concernant l’accès aux technologies et en ne considérant que les locuteurs de langue maternelle (L1), ou la 5^e place si l’on considère également les locuteurs de langue seconde (L1 + L2)²⁵¹.

Certaines des composantes de ces grandes catégories ont pu être actualisées pour l’année 2018 et illustrent de manière plus parlante la répartition par langue pour les utilisateurs d’applications bien connues (nous ne retenons ici que la présentation totalisant l’ensemble des locuteurs L1 + L2).



²⁵¹ D’autres graphiques disponibles dans l’étude en ligne et son annexe : <http://observatoire.francophonie.org/2018/Place-francais-sur-Internet-D-Prado.pdf>; <http://observatoire.francophonie.org/2018/Place-francais-sur-Internet-D-Prado-Annexe.pdf>



Il existe actuellement plus de 6 000 langues dans le monde. Plus de la moitié auront disparu d'ici la fin du siècle. Pour comprendre les causes de leur disparition, il faut d'abord s'accorder sur ce qu'est une langue. Une langue est l'instrument de communication majeur entre les hommes. Si les langues diffèrent, la compétence linguistique, proprement humaine, est universelle. Depuis Ferdinand de Saussure, fondateur de la linguistique moderne au début du xx^e siècle, on considère la langue comme un système autonome, un ensemble de règles interdépendantes. À la fois institution collective et pratique individuelle (la parole), la langue est en équilibre entre stabilité (elle est reconnaissable par une communauté) et changement (elle ne cesse d'évoluer dans le temps).

Distinguer les différentes langues n'est pas toujours chose facile. Où commence et où finit une langue? Dans le temps: comment passe-t-on du latin au français, par exemple? Ou encore dans l'espace: comment distinguer les variations régionales? S'agit-il d'une même langue, de dialectes (parlers régionaux), de patois (parlers ruraux)? Certaines sont vernaculaires, assurant la communication à l'intérieur d'une même communauté linguistique, d'autres sont véhiculaires, utilisées pour les échanges entre différentes communautés.

Les critères permettant de définir une langue sont loin d'être uniformisés, et leur recensement reste dans bien des cas problématique: en 1929, l'Académie française dénombrait 2 796 langues, tandis qu'à l'heure actuelle, la majorité des linguistes estime à plus de 6 000 le nombre de langues, quand d'autres en reconnaissent à peine 4 500. Outre les langues nationales, seulement une centaine sur 6 000, il existe une multitude de parlers dont les contours sont parfois difficiles à cerner. Le nombre de locuteurs, critère quantitatif, ne permet pas de définir une langue. Certaines sont parlées par des millions d'individus, d'autres par quelques dizaines tout au plus. Un des critères permettant la délimitation des langues est le seuil de l'intercompréhension: si des locuteurs ne se comprennent plus, alors on peut supposer qu'il y a deux langues, et non une. Mais ce critère, qualitatif, comporte ses propres limites, car il existe différents degrés d'intercompréhension. Une langue, enfin, c'est une façon éminemment singulière de penser le monde, ce qui fait de chacune, si petite soit elle, un patrimoine irremplaçable.

Comment expliquer leur disparition?

Le linguiste Louis-Jean Calvet relève trois grands modes de disparition des langues: la transformation, l'extinction et le remplacement. La transformation joue sur le long terme: la mutation progressive d'une langue en une autre, comme le latin qui a pu engendrer le français, l'espagnol ou l'italien par exemple. L'extinction est liée à la disparition physique d'un peuple et de sa langue. Elle peut être provoquée par un génocide, une épidémie, ou encore par l'absence de transmission. Le remplacement enfin, correspond à l'abandon d'une langue dominée au profit d'une langue dominante. Il est le plus souvent lié à des causes économiques et sociales comme le souligne Claude Hagège, professeur de linguistique au Collège de France. En Égypte, par exemple, les jeunes nubiens qui vont au Caire pour chercher du travail abandonnent la langue de leur communauté au profit de l'arabe. Punition divine dans la Babel biblique, le plurilinguisme est encore trop souvent considéré comme une menace à l'unité nationale. La France, comme bien d'autres, a longtemps sévèrement réprimé ses langues régionales, politiquement indésirables, ce que C. Hagège dénonce violemment comme un «*linguicide d'État*».

À quoi reconnaît-on qu'une langue est menacée? On peut déceler certains symptômes statistiques externes, comme un indice de « véhicularité » faible (la langue est alors en repli sur une communauté), le déclin du nombre de locuteurs, ou encore certains symptômes internes, comme l'indice de régression, qui évalue la dégradation de la langue elle-même (modification de la grammaire, perte de vocabulaire...), notamment dans le cas de l'absorption par une autre langue. Les linguistes et anthropologues anglais Daniel Nettle et Suzanne Romaine (*Ces langues, ces voix qui s'effacent*, Autrement, 2003) ont distingué la mort « de haut en bas », où la langue est rejetée des institutions officielles (tribunal, administration, école...) comme l'a été le breton en France; et la mort « de bas en haut », qui suit le parcours inverse: bien qu'évacuée de l'usage courant, la langue est maintenue dans certaines pratiques institutionnelles, comme le latin en Europe, longtemps conservé par l'Église, ou le sanskrit en Inde.

Pourquoi une telle hécatombe?

Si la mort des langues n'est pas un phénomène nouveau, on assiste aujourd'hui à une accélération vertigineuse du rythme de leur disparition: 25 langues en moyenne meurent chaque année, soit à peu près une tous les quinze jours! Sur les 6 000 langues environ parlées actuellement, on estime qu'il n'en restera plus que 2 500 d'ici la fin du siècle. Contrairement à une idée reçue, ce n'est pas l'expansion de l'anglo-américain qui constitue aujourd'hui la principale menace. L'anglais, langue d'importation (exogène), peut s'acquérir en plus des langues natives (endogènes), sans pour autant leur nuire. Toutefois, son hégémonie pourrait être nocive à plus long terme. Dans l'immédiat, la plupart des langues en danger ne cèdent pas le pas à l'anglais, mais à d'autres langues plus puissantes sur un même territoire.

La vraie menace qui pèse sur les langues provient essentiellement des choix politiques, économiques et culturels effectués à l'échelle nationale et locale. La politique centralisatrice de certains États privilégiant l'uniformisation linguistique, le manque de reconnaissance des langues minoritaires, l'urbanisation croissante des sociétés, l'absence de transmission dans la famille ou à l'école, ou encore le développement des *mass media* sont autant de facteurs qui favorisent les langues dominantes, au détriment des plus petites. Tant que les populations n'avaient que peu de contacts avec les autres, les langues locales étaient relativement

préservées. Mais le développement des échanges intergroupes les met à rude épreuve. Selon L.-J. Calvet, les langues sont le lieu « d'une tension permanente, entre le grégaire et le véhiculaire, la langue de la maison et celle du pain, les langues de pouvoir et celles de minorité. (...) Les conflits linguistiques nous parlent de conflits sociaux (...) et derrière la guerre des langues se profile une autre guerre, économique, culturelle ». Et la bataille fait rage. La moitié des langues de l'humanité est déjà moribonde, avec des communautés de moins de 10 000 personnes, surtout en Afrique et en Océanie. Plus d'une langue sur 10 a moins de 150 locuteurs! La Nouvelle-Guinée concentre le plus grand nombre de langues menacées: ses 6 millions d'habitants (seulement 0,1 % de la population mondiale) se partagent plus de 1 000 langues, soit plus d'une langue sur six! Si aucune mesure n'est prise, ce sont ainsi des milliers de langues qui sont vouées à disparaître prochainement.

Peut-on y remédier?

Des linguistes américains ont proposé des plans d'action concertés, devenus des concepts clés: en 1970, Joshua Fishman insiste sur la nécessité d'une politique linguistique, ensemble de décisions dont l'application correspond à la planification linguistique, prônée en 1959 par Einar Haugen. Il ne s'agit pas de modifier la structure de la langue mais de favoriser son usage. Politique et planification linguistique doivent garantir le développement durable des langues, en mobilisant les acteurs à différents niveaux: individus, communautés, institutions, gouvernements, ou encore organisations internationales comme l'Unesco.

En 1992, à Strasbourg, la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires était proclamée. Mais, de par son histoire, l'Europe a déjà perdu un très grand nombre de langues régionales. L'immense majorité des langues menacées se trouve aujourd'hui dans les pays pauvres, équatoriaux et subéquatoriaux. Les langues minoritaires sont alors sacrifiées sur l'autel du développement économique ou de l'unité nationale.

Toutefois, ce processus n'est ni inévitable ni irréversible: des politiques linguistiques correctement planifiées et mises en



œuvre permettent de renforcer les efforts effectués actuellement par les communautés de locuteurs pour maintenir ou revitaliser leurs langues maternelles et les transmettre aux générations les plus jeunes. L'Unesco a lancé un vaste programme d'évaluation des langues en danger afin de soutenir les communautés, les experts et les gouvernements par la production, la coordination et la diffusion d'outils d'analyse et d'informations. L'élément phare de ce programme est la création de *l'Atlas interactif des langues en danger dans le monde*¹ réalisé par des linguistes et experts du monde entier.

Planifier l'évolution des langues?

Les situations, sur le terrain, sont souvent complexes, et les solutions difficiles à mettre en place. Pour L.-J. Calvet, « l'idée même de planification linguistique constitue comme un défi à la linguistique », elle qui s'était fixé pour but de décrire les langues, non de modifier leur destin. Le linguiste est dans la situation du cinéaste animalier confronté à la mort du dernier représentant d'une espèce: doit-il agir ou témoigner? Si agir est, pour beaucoup de linguistes, un devoir moral, les moyens font souvent défaut. Reste à témoigner dans l'urgence, poursuivre comme le dit C. Hagège « le combat que mènent les linguistes de terrain pour faire parler des témoins encore vivants ». Fixer la langue avant que la dernière parole ne se perde. Fossoyeur malgré lui, le linguiste distingue les langues mortes, qui ne sont plus parlées mais dont on conserve la trace, comme le latin ou le grec, et les langues disparues, dont la mémoire est définitivement perdue. Il est donc des langues plus mortes que d'autres. Très rarement, l'une d'elles ressuscite, comme l'hébreu, à partir des textes. Aussi, à défaut de pouvoir sauvegarder toutes les langues, la tâche du linguiste est du moins d'en préserver la mémoire.

Karine Philippe

1- C. Moseley (ed.), *Atlas of the World's Languages in Danger*, 3rd edn. Paris, Unesco Publishing, 2010.

Online version: <http://www.unesco.org/culture/en/endangeredlanguages/atlas>

Faut-il tout faire pour sauver les langues ?

L'histoire a fait que certaines langues ont essaimé plus que d'autres, rendant leurs poids différents, même si leurs qualités sont égales. Protéger la diversité linguistique exige-t-il de les conserver toutes ?

La diversité des langues, de malédiction biblique qu'elle était, est devenue un objet de louanges, dont la défense prend parfois l'allure d'un devoir moral. Cette notion, trop facilement assimilée à son homologue zoologique ou botanique, cache en fait une réalité bien plus complexe dont Louis-Jean et Alain Calvet, associés pour l'occasion¹, déplient les multiples volets.

D'abord, écrivent-ils, « le nombre de langues parlées dans un pays est une chose, le nombre de leurs locuteurs en est une autre ». Exemple : le Brésil, la Tanzanie et la République démocratique du Congo comptent chacun, aux dernières nouvelles, entre 120 et 200 langues. Mais leurs situations ne sont pas comparables : 95 % des Brésiliens ont le portugais pour langue maternelle, les 5 % restants se partageant les autres langues (allemand, italien et langues amérindiennes). En Tanzanie, la langue la plus pratiquée (le sukuma) ne l'est que par 10 à 15 % de la population... Entre les langues, il existe des différences de poids telles que leur diversité sur un territoire donné est une bien faible description de leur condition, et des problèmes que cela peut poser. Au Brésil, le problème est celui des langues amérindiennes, parfois réduites à quelques dizaines de locuteurs et donc très menacées ; en Papouasie, pays champion en densité de langues (environ 500), le problème est celui de l'État, qui a dû adopter l'anglais et un pidgin local pour pouvoir communiquer avec ses citoyens. Par ailleurs, les langues se moquent des frontières, circulent et doivent leur dynamisme à bien d'autres facteurs que le nombre de leurs locuteurs : leur reconnaissance officielle, leur usage comme langues secondes, leur patrimoine écrit et l'investissement identitaire dont elles font l'objet, comme cela est clair en Belgique, en Irlande ou dans les États issus de l'ex-Yougoslavie.

Le baromètre des langues du monde

Mesurer le poids des langues n'est donc pas une simple affaire d'addition, et voici plusieurs années que les frères Calvet ont élaboré et mis en ligne un savant outil informatique, le « Baromètre des langues du monde » dont ils donnent dans ce livre un bon aperçu.

Sans entrer dans ses rouages techniques, ce baromètre mobilise deux sortes de facteurs. Les premiers sont intrinsèques à la langue (le nombre de locuteurs, leur dispersion, le statut de la langue, son rayonnement), les seconds contextuels (degré de développement du pays, fécondité,

¹- L.-J. et A. Calvet, *Les Confettis de Babel. Diversité linguistique et politique des langues*, OIF, 2013.



utilisateurs d'Internet). Le tableau qui en résulte est à la fois très inquiétant et plein d'enseignements. Pourquoi inquiétant? Parce que sur les 7 000 langues reconnues dans le monde, plus de 5 000 obtiendraient un zéro ou presque à l'examen. *Exeunt* donc ces milliers de langues vernaculaires, pas ou peu écrites, et inconnues sur le Net: elles sont hors classement. Une autre petite réduction (arbitraire) ramène les classées à 563, dont les auteurs nous présentent le peloton de tête, là où se joue, si l'on veut, la « guerre mondiale des langues ». Sans surprise, les langues européennes (anglais, espagnol, français, allemand, russe, etc.) occupent les premières places au score global: ce sont les langues véhiculaires essaimées par les empires coloniaux et soutenues par la puissance économique de leurs pays d'origine. Mais elles sont suivies de près par le japonais, le mandarin, le turc. Plus intéressant, le score « démographique », dont les auteurs précisent qu'il annonce l'avenir, permet à l'espagnol de dépasser l'anglais, et au mandarin de faire la nique au français, talonné par l'hindi, le bengali, l'ourdou, le tamoul, le créole nigérian... La rumeur des aéroports dans le monde pourrait s'en trouver changée d'ici quelque temps.

Mais revenons à ce qui met souvent en émoi les amoureux des langues et interpelle les politiques: la mort annoncée de centaines de langues minoritaires, perçue et décrite comme une sorte de catastrophe écologique, contre laquelle des organismes internationaux comme l'Unesco et le Conseil de l'Europe ont émis des déclarations et conventions plus ou moins ratifiées et suivies d'effets. Des chiffres circulent: 10, 20, 25 langues meurent chaque année, 2 000 sont menacées de disparition prochaine, et ainsi de suite. Face à cet alarmisme et à l'activisme qui en résulte, les auteurs se montrent plus que sceptiques, et pour plusieurs raisons.

D'abord, il y a ce petit mystère: la menace est brandie depuis vingt ans, et le nombre de langues recensées a augmenté depuis. En fait, c'est souvent l'activité des linguistes qui est responsable de la naissance d'une langue jusque-là non identifiée. Plus on recense de langues de faible diffusion, plus le nombre des menacées augmente. Certaines mourront, les auteurs ne le nient pas.

Oui, mais voilà: « Faut-il, par principe, défendre toutes les langues? », demandent-ils. Visiblement, ils ne le pensent pas, car les arguments pour la conservation à tout prix des langues en danger leur semblent soit contrefaits, soit irréalistes. Ce qui leur semble contrefait, c'est la vision biodiversitaire des langues: si les langues sont des organismes vivants, alors la sélection naturelle s'y applique comme ailleurs. Ce qui leur paraît irréaliste, c'est la proclamation d'un « droit des langues à exister ». Hormis les efforts démesurés qu'appelle un tel principe, il va contre leur conviction que les langues sont au service de leurs locuteurs, et non l'inverse. Une langue locale que ses héritiers ne souhaitent plus transmettre s'éteindra ou ne sera plus qu'une archive dans les fichiers des linguistes.

Pour le reste, L.-J. Calvet est un sociolinguiste, non un collectionneur de structures syntaxiques. Sa conception de la diversité en découle: il est clair que, pour lui, les langues servent à communiquer en même temps qu'elles sont des outils politiques. Défendre le plurilinguisme, ce qu'il ne manque pas de faire, ne consiste pas pour lui à voler au secours des langues minoritaires, mais plutôt à anticiper sur l'avenir d'un monde plus ouvert aux échanges.

Nicolas Journet

Introduction à l'œuvre sur le Kavi

Wilhelm von Humboldt (1767 – 1835)

C'est surtout au cours des périodes consacrées à la littérature, ainsi que des phases préliminaires qui l'y acheminent, qu'une langue voit se développer son caractère. Car c'est alors qu'elle prend du recul à l'égard de la routine quotidienne des besoins matériels, qu'elle s'ouvre au développement purement intellectuel et à la liberté de la représentation [*Darstellung*]. Mais il peut paraître inouï que les langues aient la prétention de posséder, outre celui que leur confère leur organisme externe, un caractère plus singulier et plus secret encore, lié à ce que chacune d'entre elles est destinée à servir d'instrument aux variantes individuelles les plus déclarées³. Car, sans même mentionner la différence des sexes et des âges, une même nation enveloppe toutes les nuances humaines les plus singulières. Ceux mêmes qu'un intérêt identique porte à se consacrer à des tâches analogues, se distinguent par la manière de les assumer et d'y réagir. Une telle diversité ne fait que croître lorsqu'on aborde la langue, qui intéresse les replis les plus secrets de l'esprit et de la vie intérieure. Elle se prête à l'expression des traits les plus singuliers de la personnalité, puisqu'elle exige l'adhésion de l'individu qui commence par la mettre à son propre service. Exigence que, d'ailleurs, elle satisfait tant qu'il y a des mots, tout indigents qu'ils soient, pour répondre à l'appel et servir à l'expression des sentiments les plus intimes. Impossible, par suite, de recourir à la langue entendue comme organe universel pour compenser et neutraliser les différences individuelles. Elle lance, il est vrai, des ponts d'une individualité à l'autre et sert d'intermédiaire pour assurer la compréhension réciproque; mais, ce faisant, elle accentue encore les distances, puisque l'affrontement des concepts et l'élucidation qui en résulte permettent de mieux prendre conscience de l'aspect irréductible des valeurs et des attitudes en présence. La possibilité de servir à l'expression de valeurs individuelles si différentes, paraît impliquer pour la langue l'absence complète de tout caractère sien, mais c'est là une voie dont elle sait résolument se garder. En réalité, elle enveloppe les deux propriétés opposées : celle de se diviser en une multiplicité indéfinie tout en se présentant comme la même langue au sein de la même nation, et celle de récapituler sa multiplicité pour dresser l'unité d'un caractère déterminé face aux langues d'autres nations. Si, d'ailleurs, la vie courante ne montrait avec suffisamment de netteté les variantes que chacun introduit dans sa langue maternelle, on en trouverait une confirmation supplémentaire en comparant des écrivains importants dont chacun n'est tel que dans la mesure où il se forge sa propre langue. Cela dit, il y a des langues, telles que le Sanscrit, le Grec et le Latin, qu'il suffit de convoquer et de comparer pour que la différence de leur caractère saute aux yeux. . . .

Cela dit, les choix individuels à l'intérieur de la même nation sont enveloppés par l'uniformité nationale qui, à son tour, opère un clivage entre les mentalités, si proches qu'elles soient, situées de part et d'autre de la frontière culturelle qui sépare les peuples. C'est cette uniformité, ainsi que le mode particulier d'incitation propre à chaque langue, qui rendent compte du caractère de cette dernière. Il y a entre la langue et la nation un échange constant, au cours duquel s'opère la mise au point de leur commune singularité. Le caractère national est, il est vrai, soutenu, renforcé, voire produit jusqu'à un certain point par la communauté de résidence et d'entreprise; mais, en toute rigueur, il repose sur l'identité des dispositions naturelles qu'on a coutume d'expliquer par la communauté généalogique. C'est elle assurément qui détient le secret insondable de l'art infiniment divers de conjoindre le corps et

l'énergie spirituelle, ce qui constitue l'essence de toute individualité humaine. On peut cependant se demander si l'identité des dispositions naturelles n'a pas d'autre explication et c'est à ce moment qu'il faut faire intervenir la langue. Car la liaison qu'elle réalise entre le phonétisme et sa signification présente le même caractère impénétrable que les dispositions en question. On aura beau décomposer les concepts, analyser les mots et pousser une telle recherche aussi loin qu'on voudra, on ne pénétrera pas d'un pouce dans le secret qui veille sur la liaison de la pensée et du mot. La nationalité et la langue sont donc sur un pied d'égalité en ce qui concerne leur rôle fondamental dans l'économie de l'individualité. Toutefois, l'action de la langue est plus voyante et plus puissante, et c'est elle qui en définitive constitue l'assise conceptuelle de la nation. La nature humaine dépendant, pour son développement, de la langue, il est permis d'en tirer immédiatement la définition de la nation et de concevoir celle-ci comme un groupe d'hommes occupés à donner forme, d'une façon bien déterminée, à une langue

Les ressorts du nationalisme régional

Le ressort du mépris, de l'injustice

Les militants des mouvements nationalistes régionaux partagent souvent le sentiment, vrai ou faux, d'avoir été méprisés ou injustement traités par le pouvoir central et qu'il est donc juste d'obtenir réparation puisqu'ils ont été victimes de l'État. Or, obtenir réparation signifie obtenir l'autonomie, voire dans certains cas l'indépendance, pour détenir enfin la responsabilité de leurs propres affaires. Cette représentation trouve d'autant plus d'écho que le contexte idéologique s'y prête, en particulier dans les pays démocratiques occidentaux où sont affirmés comme des valeurs majeures le droit des peuples et la défense des minorités jugées opprimées par l'État centralisateur. C'est le cas des nationalismes régionaux espagnols en réaction au franquisme, du nationalisme flamand à cause de la domination politique, économique et culturelle de la minorité francophone jusque dans les années 1960, du réveil des nationalistes écossais, choqués par la domination méprisante des Anglais, surtout sous le gouvernement de Mrs Thatcher, et du nationalisme corse dénonçant l'État français « colonisateur » et oppresseur.

L'un des ressorts du mouvement nationaliste irlandais en Irlande du Nord est sans nul doute aussi celui du mépris et de l'injustice. Le conflit de l'Irlande du Nord démarre après la proclamation de l'indépendance de l'Irlande en 1922. Il s'aggrave dans les années 1960, période où les unionistes radicaux d'Irlande du Nord s'opposaient à tout partage du pouvoir et de la richesse avec les catholiques. Durant 50 ans, les protestants ont été hégémoniques au Parlement et au gouvernement autonome nord-irlandais, créé en 1920.

La prospérité économique : un ressort insuffisant

L'éveil des nationalismes régionaux peut être favorisé par la prospérité économique. La revendication d'une plus grande autonomie dans le domaine de l'économie et surtout dans celui de la fiscalité traduit un certain égoïsme régional : garder ses richesses pour soi et éviter qu'elles n'aillent se perdre dans des politiques d'assistance jugées inefficaces. C'est le cas du mouvement de la Ligue du Nord en Italie qui a débuté par un discours régionaliste fondé sur le séparatisme économique en dénonçant la gabegie romaine et celle des régions du Sud.

D'autres mouvements nationalistes régionaux ont aussi utilisé ce même argument selon lequel la richesse produite dans une région doit bénéficier aux habitants de la région. Ainsi pour le National Scottish Party, l'Écosse est la septième nation la plus riche du monde en terme de PIB par habitant, elle a donc les moyens de son indépendance ; les partis flamands de Belgique revendiquent avec force une séparation du système d'assurances sociales afin

que la prospérité de la Flandre ne serve plus à payer les déficits des assurés sociaux wallons ; les Catalans veulent être les seuls à bénéficier du dynamisme économique de leur région qui produit un cinquième du PIB espagnol.

Toutefois, le seul critère de la prospérité économique ne suffit pas à créer un sentiment identitaire, c'est-à-dire le sentiment d'appartenir à un groupe, d'en être solidaire. Toutes les régions prospères de l'Europe ne développent d'ailleurs pas un séparatisme, comme le prouve la Bavière, riche *Land* allemand où aucun mouvement régionaliste ne se manifeste. Il faut donc qu'il se trouve associé à d'autres ressorts.

La revendication culturelle de la langue

L'une des caractéristiques communes majeures partagées par chaque membre de la nation régionale est l'attachement à sa langue. Sa reconnaissance officielle, c'est-à-dire pouvant être parlée dans les lieux publics et administratifs y compris l'école, est un combat commun aux nationalistes régionaux. Celui-ci est d'autant plus acharné que la langue est menacée de disparition. Par exemple, l'affirmation de la nation catalane passe par la domination de l'emploi du catalan sur l'espagnol en Catalogne, et le basque, qui n'était plus parlé que par une minorité il y a vingt ans, a de plus en plus de locuteurs et est même indispensable pour occuper certains emplois institutionnels.

Il faut parfois construire la langue pour unifier des dialectes plus ou moins proches, au point que les « anciens » ne comprennent pas toujours les sonorités de cette « nouvelle » langue. Mais le succès n'est pas garanti. Les nationalistes corses ont échoué dans leur tentative de faire revivre « la » langue corse qui n'était d'ailleurs pas unifiée sur l'ensemble de l'île où se parlaient deux dialectes, l'un proche du toscan, l'autre proche du sarde. Mais malgré un Capes de langue corse, et de nombreux efforts pour relancer la pratique, non pas des dialectes mais d'une langue corse partiellement créée, le poids de la langue française reste prépondérant et les nationalistes eux-mêmes parlent rarement plus de quelques mots et dans leur littérature, le plus souvent seul le titre est en corse. Les prémices du conflit ukrainien de 2014 qui a pris la forme d'une guerre civile datent de 2005 après l'arrivée au pouvoir de forces politiques favorables à un rapprochement avec l'Union européenne. Ce gouvernement majoritairement composé d'élus nationalistes de l'ouest de l'Ukraine a voulu imposer l'ukrainien comme l'unique langue officielle, ce qui a suscité une forte opposition des Ukrainiens de l'Est majoritairement russophones. Le gouvernement a rapidement fait marche arrière mais le mal était fait.

Pour les Kabyles et les Kurdes, la pratique des dialectes ne s'est jamais perdue, même si les autorités étatiques, peu démocratiques – et c'est un euphémisme –, n'ont rien fait pour l'encourager et ont tout au contraire cherché

à imposer l'arabe ou le turc dans le cas des Kurdes comme seule et unique langue. Pourquoi, dans des conditions politiquement défavorables, les langues régionales continuent-elles d'être parlées sans avoir même le soutien de l'écrit tandis que d'autres disparaissent ou ne retrouvent une certaine pratique que grâce à une volonté politique farouche de la faire vivre ?

La pratique d'une langue suppose d'une part, un nombre de locuteurs suffisants pour la faire vivre et d'autre part, que ceux-ci soient regroupés pour pouvoir la pratiquer entre eux. Mais cela ne suffit sans doute pas. Il faut aussi la volonté politique de la faire vivre. On explique souvent la disparition des langues régionales en France par la volonté farouche d'un État centralisateur jacobin déterminé à éradiquer les « petites » langues et à imposer le français sur tout le territoire. Leur pratique fut effectivement interdite à l'école primaire, mais elle le fut aussi dans le milieu familial, les parents voyant dans la maîtrise du français le moyen de s'émanciper de conditions de vie très difficiles, de pouvoir partir travailler ailleurs et d'accéder ainsi à une meilleure vie. Des langues ou dialectes régionaux se sont ainsi trouvés disqualifiés par une langue jugée plus prestigieuse et plus utile pour réussir dans la vie, car offrant de meilleures et de plus nombreuses perspectives d'emplois. Jusque dans les années 1960, ces langues étaient encore parlées dans un assez grand nombre de familles, mais au moment de l'arrivée du transistor et de la télévision, le français s'est imposé dans le cadre familial et la pratique des langues locales s'est rapidement affaiblie car il n'y avait pas à cette époque de volonté politique ou culturelle régionale de les faire vivre. Celle-ci n'a existé qu'une dizaine d'années plus tard quand le très fort recul de la pratique de ces langues les menacera de disparition.

Un contexte géopolitique favorable

Dans les années 1990, à la suite de la transformation de la Communauté européenne en Union européenne, les nationalismes régionaux se sont affirmés, certains proclamant même leur volonté de conquérir leur indépendance. En effet, le passage à la monnaie unique, la perspective d'une politique étrangère commune et le projet, même très lointain, d'une défense commune permettent d'envisager sans crainte de s'émanciper de l'État, puisqu'on imagine que ses fonctions régaliennes seraient à plus ou moins long terme assumées par l'Union européenne. De plus, dans ces années-là, la Commission européenne renforce sa politique régionale.

Pour faire face aux fameux critères de convergence, la Commission et le Conseil européen décident d'accroître fortement les aides européennes (32,5% du budget communautaire sont alloués aux fonds structurels régionaux pour la période 2014-2020). Un comité des régions, organe consultatif, est créé et nombre de régions installent une antenne à Bruxelles pour y défendre leurs intérêts. C'est donc dans les années 1990 que les régions deviennent dans la plupart des États européens un espace de référence. De surcroît, la politique régionale de l'Union européenne consiste à atténuer les disparités économiques et à assurer leurs particularités culturelles, en favorisant la défense des langues régionales. Rappelons que parmi les valeurs sur lesquelles se construit l'Union européenne, il y a le respect des minorités, qui dans une société démocratique doivent pouvoir vivre sans entrave leur différence qu'elle soit religieuse, linguistique ou nationale. Ces nationalismes régionaux s'affirment donc d'autant plus qu'ils se développent dans des sociétés démocratiques où la liberté d'expression est garantie.

C'est en 1992 que le Conseil de l'Europe établit la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires qui met l'accent sur la « valeur de l'interculturel et du plurilinguisme » et qui affirme que « le droit de pratiquer une langue régionale ou minoritaire dans la vie privée et publique constitue un droit imprescriptible ».

La domination de l'anglais est-elle inéluctable ?*Hervé Adami, Université de Lorraine***4. 'Babélisme' et principe de réalité**

De ce rapide survol de quelques situations sociolinguistiques et de l'histoire des rapports entre les langues, il est possible déjà de tirer quelques enseignements.

- Ce sont les mouvements de fond, économiques, sociaux et politiques qui font le destin des langues ; les langues ne sont pas autonomes et n'existent qu'à travers leurs locuteurs, eux-mêmes engagés dans des rapports sociaux matériels concrets.

- Ce sont les locuteurs qui font le choix de l'usage des langues en fonction d'abord de leurs intérêts sociaux ou économiques et non d'abord en fonction d'intérêts symboliques, identitaires ou culturels.

- Les politiques linguistiques, quelles que soient leurs orientations, n'ont de chance de réussir que si un certain nombre de ces conditions matérielles sont réunies, c'est-à-dire si leurs objectifs correspondent aux intérêts matériels des locuteurs.

Adoptant cette démarche d'analyse, on peut essayer de comprendre un certain nombre de faits relevant, d'une façon ou d'une autre, d'une politique linguistique dont l'objectif est de sauvegarder, de préserver ou de valoriser des langues. Ce que j'appelle le 'babélisme' est une idéologie linguistique qui entend prendre le contrepied d'une autre idéologie - l'idéologie dite monolingue – qui ne voit dans le multilinguisme que désordre, confusion voire subversion. Le babélisme est une idéologie linguistique qui se base sur la certitude que la diversité linguistique est une richesse, tant pour les individus que pour les sociétés, et que tout doit être mis en œuvre pour la préserver, la valoriser, la promouvoir. L'analyse des situations de multilinguisme sur cette base est donc d'abord éthique et elle se heurte souvent à des réalités qui contreviennent à ce modèle éthique.

Ainsi, par exemple, les politiques de revitalisation linguistique des langues régionales en France ou des langues 'périphériques', partout dans le monde, font l'objet d'une intense activité politique et médiatique, à la fois de certains gouvernements et des mouvements politico-culturels qui militent pour la sauvegarde de ces langues. La plupart du temps, les gouvernements ont attendu que les langues soient moribondes pour mettre en place une politique de sauvegarde ou de revitalisation et se donnent ainsi une image de respect des minorités à moindre frais. L'argument central de ces politiques est la reconnaissance institutionnelle des langues et des cultures des groupes minoritaires. Il ne s'agit pas en effet de leur redonner une place et un rôle, que ces langues ont définitivement perdu, mais de leur accorder, en somme, le respect symbolique que l'on doit aux vaincus, voire aux défunts. Qu'il s'agisse du breton, du maori, des langues aborigènes d'Australie ou bien encore du rama (Pivot 2013), ces politiques de revitalisation n'ont objectivement que très peu de chances de réussite. En effet, les conditions matérielles de l'usage de ces langues ne sont pas favorables à leur maintien. Elles n'ont plus aucune utilité sociale ou économique parce que leurs locuteurs, réels, supposés ou potentiels, ne constituent plus qu'un groupe restreint, sans poids

économique ou tout simplement parce qu'ils sont dispersés, sans espace social commun de communication quotidienne. La seule solution à cet égard est de créer ou de recréer un espace commun improbable, comme ces militants de la cause du breton qui imaginent la fondation d'un village constitué uniquement de bretonnants ou plutôt de néo-bretonnants⁷. De l'autre côté de la planète, l'exemple du rama (Pivot *op. cit.*) est symptomatique. Pour faire revivre le rama, au Nicaragua, le gouvernement a fait appel à des linguistes américains pour reconstruire littéralement le rama, abandonné par les populations qui le parlaient. Une fois ce travail de reconstruction linguistique effectué, les linguistes américains ont entrepris ensuite d'enseigner 'leur' langue à la population rama ! Mais, hormis quelques courageux volontaires qui ont fini par baragouiner quelques phrases de rama, cette politique a été tout simplement ignorée de la population qui est depuis longtemps passée à une autre langue et qui a bien d'autres soucis, notamment économiques, que celui de la survie artificielle d'une langue désormais inutile. D'autres mouvements de revitalisation sont à l'œuvre en Amérique latine (pour le quechua ou l'aymara par exemple) que Boccara (2011) analyse dans le cadre du mouvement plus général du multiculturalisme néolibéral. Il écrit ainsi :

Le multiculturalisme est une effectuation de la rationalité économique-politique du néolibéralisme dans le domaine socioculturel. Il contribue à déconnecter les phénomènes culturels et ethniques de leurs déterminations socioéconomiques tout en ethnicisant les luttes sociales et en les dissociant des inégalités socioéconomiques d'ordre structurel.

Les langues et les cultures, folklorisées, deviennent des marchandises que l'on vend aux touristes, en Amérique latine (Amselle 2013) ou en France (Bertho 1980). Le babélisme postule l'égalité digne de toutes les langues et cultures du monde et, à ce titre, entend défendre le droit à l'expression culturelle et linguistique de toutes les 'minorités'. C'est la position par exemple du Conseil de l'Europe qui tente de promouvoir une Europe de la diversité linguistique en publiant des préconisations, en organisant des événements et en mettant en place des dispositifs – tout en utilisant pour cela très largement... l'anglais. Le babélisme, en centrant toute son attention sur les questions linguistiques, culturelles et identitaires, masque les mouvements de fond qui font le devenir des langues. Par le long détour que j'ai fait à travers l'histoire et les sociétés dites traditionnelles, j'ai voulu montrer que chaque situation sociolinguistique à chaque époque de l'histoire doit être comprise en référence à son contexte matériel, c'est-à-dire en analysant d'abord les rapports sociaux, économiques et politiques des locuteurs entre eux pour comprendre les relations 'entre les langues' qui ne sont rien d'autre que les relations entre les locuteurs. Ainsi, le foisonnement linguistique de toutes les sociétés pré-capitalistes et pré-nationales correspond à une réalité particulière, c'est-à-dire à un mode d'organisation sociale particulier et à une époque particulière. On peut déplorer, à juste titre, la disparition de centaines de langues dans le monde aujourd'hui et, avant cela, de dizaines d'autres en Europe avec l'apparition des États nationaux, mais on ne pourra pas inverser cette tendance tant elle est lourde et portée par un mouvement de bouleversements sociaux sans retour.

5. Et l'anglais dans tout cela ?

La situation sociolinguistique d'aujourd'hui, c'est la domination de l'anglais. Cette domination, qui semble objectivement incontestable si l'on s'en fie aux indicateurs de puissance⁸, est l'objet d'innombrables débats dont je ne ferai pas état ici puisque tel n'est pas mon propos.

⁷ <<https://www.francebleu.fr/infos/societe/un-petit-village-100-en-breton-1417615493>>.

⁸ On peut à cet égard consulter, par exemple, le baromètre des langues de A. et L.J. Calvet sur le site de la DGLFLF : <<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Actualites/Barometre-des-langues-dans-le-monde-2017>>.

Je voudrais seulement tenter un début d'analyse en m'appuyant sur les bases théoriques que j'ai proposées dans cet article.

D'autres langues ont jadis dominé les différents 'mondes connus' à plusieurs époques (le latin, l'arabe, le chinois, le français, l'espagnol, etc.) mais jamais une langue n'avait dominé au niveau planétaire. La situation économique d'aujourd'hui, je l'ai dit, c'est la mondialisation, qui s'exerce à travers la surpuissance américaine anglophone. Enfin, le monde est désormais complètement interconnecté et les distances physiques se sont considérablement raccourcies avec les transports aériens. La langue de cette mondialisation est l'anglais et tout semble donc indiquer objectivement que cette domination ne devrait que se renforcer. On se dirigerait ainsi vers l'utopie – ou le cauchemar, selon le point de vue – de la langue universelle. L'anglais, pour l'instant, est une *Lingua Franca*, une langue de communication, mais ne domine pas comme langue première. Un équilibre semble donc maintenu entre la pratique usuelle et officielle des langues premières et l'usage occasionnel de l'anglais comme langue seconde de communication. Mais si la maîtrise de l'anglais comme langue seconde devait se généraliser et qu'un bilinguisme universel avec l'anglais devenait la norme, il se produirait inévitablement ce qu'il est advenu à toutes les époques et sous toutes les latitudes : le bilinguisme finirait par se déséquilibrer en faveur de la langue la plus utile et les bilingues deviendraient, au fil des générations, des monolingues anglophones. Certaines familles appartenant aux classes dominantes ont déjà fait ce choix en scolarisant leurs enfants dans les écoles des États-Unis et de Grande-Bretagne de façon à en faire des anglophones armés pour devenir les futurs dirigeants de la mondialisation. Analysant les indicateurs économiques et sociaux de la mondialisation, on pourrait en conclure que l'anglais a toutes les chances d'étendre sa domination.

Mais dans le contexte historique que nous vivons, l'anglais s'impose sur le marché linguistique sans le recours d'un appareil d'État ou d'une politique linguistique concertée. Il s'impose sur le marché des langues dans le cadre du libéralisme économique. L'anglais s'impose par ce que le théoricien du libéralisme, Adam Smith, appelait 'la main invisible du marché', une sorte de mécanisme régulateur du système économique qui opère par le jeu de l'offre et de la demande et de la concurrence. La domination de l'anglais serait donc le résultat de cette régulation par la concurrence et s'imposerait parce qu'il est le meilleur produit sur le marché. Or, ni dans le domaine strictement économique ni dans le domaine linguistique il n'existe de 'main invisible' ni de principe transcendantal ou immanent qui régulerait le marché : l'économie est le résultat des actions des hommes qui agissent en fonction de leurs intérêts contradictoires. Et c'est la même chose pour les langues. Le laisser-faire libéral, le principe sacro-saint de la non-intervention, en économie ou en ce qui concerne les langues, produit inévitablement la domination du plus fort ou du mieux armé. Et le choix du laisser-faire, ou au contraire de l'intervention, est un choix politique. Il n'y a donc rien de naturel ou d'inéluctable dans le domaine économique ou dans les rapports de force entre les langues.

Les langues nationales ou les langues des colonisateurs européens se sont imposées dans une situation de plurilinguisme foisonnant parce que les pouvoirs politiques et linguistiques avaient face à eux des sociétés, des locuteurs et des langues en position de faiblesse. L'anglais, au contraire, trouve face à lui des sociétés alphabétisées et puissantes, utilisant des langues officielles de grande expansion, avec une longue tradition écrite, qu'elle soit littéraire ou scientifique, et des appareils d'État qui ont les moyens de mettre en place des politiques linguistiques capables de contrer la 'main invisible' de l'anglais 'langue du pouvoir' (Casanova 2016). Mais, si les États ont les moyens d'intervenir dans le domaine linguistique, la question reste de savoir s'ils en ont la volonté. Or, comme dans le domaine économique, l'idéologie dominante est celle du libéralisme et il n'est donc pas question d'intervenir de façon directe, trop 'dirigiste' qui 'fausserait les règles de la libre concurrence', selon le credo bien connu.

Mais même les entreprises, qui dans le système libéral sont libres de déterminer leur stratégie, peuvent mettre en œuvre des politiques linguistiques favorisant l'utilisation du français par exemple (Currivand & Truchot 2010). A cet égard, c'est sans doute dans le domaine professionnel (y compris dans celui de la recherche) que la domination de l'anglais est la plus prégnante. Or, comme le montre André (2015), il ne s'agit pas d'une question identitaire, ou de mise en cause de l'identité culturelle, mais d'un problème qui peut aller jusqu'à la souffrance au travail. De la même façon, l'utilisation de l'anglais comme langue des échanges et des affaires n'est pas une question de respect de la 'diversité culturelle' mais une question de concurrence déloyale : les anglophones natifs possèdent en effet un avantage décisif dans ce domaine.

C'est également le cas dans le domaine scientifique où l'essentiel, voire la totalité, des publications dans certains domaines sont faites en anglais. Les sciences humaines sont relativement épargnées mais la pression existe. Or, cette pression est exercée en France par les instances politiques et administratives qui gèrent les carrières des scientifiques, les centres de recherche et les universités. En l'occurrence, la puissance publique qui pourrait (voire qui devrait) pouvoir résister, non seulement ne le fait pas, mais elle va au contraire dans le sens de la domination exclusive de l'anglais dans le domaine scientifique⁹. Il en est de même des cours en anglais dispensés dans les universités françaises. Au-delà du fait que les institutions universitaires sont obligées d'effectuer des contorsions légales et réglementaires pour contourner la loi, ce sont les arguments invoqués qui sont intéressants. En gros, et sans entrer dans le détail des débats que cela suscite, ces arguments tournent autour de deux positions : soit l'argument de la soumission sans condition (s'opposer aux cours en anglais est un 'combat d'arrière-garde', ringard et il faut accepter les temps modernes de la domination de l'anglais) ; soit l'argument qui consiste à dire que les cours en anglais sont nécessaires pour l'attractivité internationale des universités françaises. Dans les deux cas, c'est une reddition intellectuelle. En effet, postuler que les universités françaises ne sont attractives que si elles enseignent en anglais suppose que le monde entier serait déjà passé à cette langue et que le français aurait définitivement perdu son pouvoir d'attraction. Ce pourrait être pourtant l'occasion pour des étudiants étrangers d'apprendre le français et qui pourraient à leur tour la diffuser. On pourrait également se poser la question de la qualité de cet anglais dispensé par et pour des non anglophones. Il serait sans doute intéressant à cet égard de mener des études sur ce *globish* universitaire que même certains chercheurs anglophones natifs ne comprennent pas. C'est d'ailleurs un indice, parmi d'autres, qui indique que l'anglais est encore loin de la domination universelle et qu'il est encore bien plus loin de représenter la langue parfaite de la communication universelle. En effet, comme toutes les langues de grande expansion, des variétés locales commencent à apparaître comme le *singlish* à Singapour ou le *spanglish* aux États-Unis et les différences entre locuteurs de l'anglais langue seconde sont parfois très importantes. Cependant, si la possibilité d'une fragmentation dialectale de l'anglais est réelle, elle n'est pas pour demain.

Ce qui peut véritablement contrecarrer la domination de l'anglais, ce sont les politiques que les autres puissances linguistiques mettent en place pour affirmer leur propre place. Les

⁹ Ainsi par exemple, l'acteur principal du financement de la recherche en France, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), dans son dernier *Plan d'Action 2019* et son *Appel à Projets génériques* rappelle-t-elle de façon explicite aux candidats (page 22) que leur projet devra être rédigé **préférentiellement en anglais**. *L'évaluation pouvant être réalisée par des personnalités scientifiques non francophones, l'ANR incite les déposants à soumettre les propositions en langue anglaise ou à fournir sur demande la traduction en anglais du document initialement rédigé en français. En cas d'impossibilité pour le déposant de fournir une traduction en anglais, celui-ci peut se rapprocher de l'ANR afin de trouver une solution adaptée.* Le surlignage en gras est dans le texte original. Rappelons simplement que l'ANR est un établissement public français.

institutions politiques et culturelles de la Francophonie sont déjà anciennes et fonctionnent tandis que d'autres espaces linguistiques s'organisent (Massart-Piérard 2007). De l'Institut Confucius chinois à la Lusophonie, l'Hispanophonie ou d'autres encore dans l'espace russophone ou germanophone, des politiques de promotion et de diffusion des langues internationales capables de rivaliser avec l'anglais se mettent en place et les États agissent en créant leurs réseaux politiques et culturels. Mais ces initiatives ne seront véritablement efficaces que si elles s'engagent résolument sur les terrains politiques et économiques et pas seulement sur le terrain culturel. En effet, si ces espaces linguistiques qui s'organisent abandonnent le terrain économique ou scientifique à l'anglais en se focalisant sur la culture ou la diversité culturelle, elles ont peu de chances d'offrir une véritable alternative à la domination de l'anglais. Une étude démontre que le fait de 'posséder une langue commune permet d'augmenter le commerce bilatéral de 200 %' (Melitz & Toubal 2016). Pour qu'il ait donc une chance d'être efficace, le multilatéralisme linguistique doit s'appuyer sur le développement d'espaces linguistiques politiquement et surtout économiquement puissants et dynamiques sans quoi il risque de n'être qu'un supplément d'âme culturel.

Conclusion

Pour comprendre les situations sociolinguistiques d'aujourd'hui comme d'hier et les rapports de force entre les langues, notamment la prépondérance de l'anglais, il convient d'abandonner la grille d'analyse culturaliste qui consiste à ne voir dans les langues que l'expression d'une 'diversité' ou d'une 'identité' culturelle. Les enjeux linguistiques sont étroitement liés aux enjeux sociaux, économiques et politiques. L'équilibre des rapports de force entre les langues ne dépend pas de forces naturelles ou surnaturelles contre lesquelles on ne peut rien, ou bien seulement opposer des incantations : cet équilibre dépend des êtres humains eux-mêmes qui ont prise sur la réalité qu'ils contribuent à créer. Il n'y a donc rien d'inéluctable dans le domaine linguistique à condition de se donner les moyens de modifier le cours des événements. Les êtres humains peuvent parfaitement reprendre la main, s'ils le décident, sur le cours d'une économie mondiale à la dérive et ils ont même l'ambition d'infléchir le cours des événements climatiques. Pourquoi donc n'auraient-ils pas les moyens de maîtriser le destin de leurs langues ?

Hervé Adami
Université de Lorraine / ATILF-CNRS
44, avenue de la Libération
BP 30687 - 54063 Nancy Cedex
<herve.adami@univ-lorraine.fr>